|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Le temps de la République CM2**  **L’école primaire au temps de Jules Ferry** | | | |
| **Compétences :**  - Mémoriser les repères historiques liés aux programmes et savoir les mobiliser dans différents contextes. Repères annuels de programmation (Thème 1 CM2) : L’école primaire au temps de Jules Ferry. -trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique  -comprendre le sens général d’un document  -s’exprimer à l’oral pour penser, communiquer et échanger  -coopérer et mutualiser | | | |
| Séance 1  Objectif :  Comprendre que l’adhésion à la République se fait en partie par l’école | 5’  45’ | Présentation : séance sur l’école de Jules Ferry (1881-1882). Problématique : **Pourquoi l’école de la République a-t-elle été fondée ?**  4 missions : 3 en séance 1 et 1 en séance 2. Pour chaque mission, compter 12 à 15 minutes + 1 à 2’ pour les rotations.   1. L’école avant les lois Ferry 2. L’école de la République et les lois Ferry (versions différenciées) 3. Visionner une vidéo sur l’école d’autrefois et questionnaire : <https://www.youtube.com/watch?v=s2Gzyq1Ws1k&t=703s> : de 2’ à 11’54 4. Repérer sur la carte de la Sarthe les sites sur la thématique ; utilisation de Mappy ou ViaMichelin pour calculer distance entre sa commune et les lieux présentés : indiquer le nombre de km au plus rapide | 1. Fiche mission 1/élève  2. Fiche mission 2/élève\* + copie journal officiel juin 1881 et mars 1882  3.Tablettes ou PC : 1 par groupe, fiche mission3/élève  4.Fiche mission 4/élève, 1 tablette ou 1 PC par groupe pour la recherche d’itinéraires sur Mappy, Via Michelin ou autre site de géolocalisation  \* une version allégée et plus accessible est prévue  Ou un livret missions/ élève |
| Séance 2  Objectifs :  Comprendre que l’adhésion à la République se fait en partie par l’école.  Les lois Ferry sont le fruit d’un processus long d’un demi-siècle. | 15’  20’  5’  10’ | Fin des missions : réaliser la dernière.  Synthèse des 4 missions et correction :  -mission 1 : Avant les lois Ferry, l’enseignement était sous la responsabilité des autorités religieuses.  -mission 2 : les lois dites Ferry instaurent une école gratuite, laïque et obligatoire.  -mission 3 : Autrefois, l’école était bien différente : bureaux, chaises, crayons, trousses, vêtements, affiches, tableaux, etc  -mission 4 : deux musées écoles d’autrefois existent en Sarthe et se visitent.  Le récit : présentation d’une figure locale quasi oubliée : Marie Pape-Carpantier. Ce portrait vise à montrer que le souci d’accueillir tous les enfants à l’école a germé au cours du XIXè siècle. Les lois Ferry sont la traduction d’un processus qui s’étale sur environ un demi-siècle.  La trace écrite s’inspirera des éléments retirés des missions et pourra intégrer le portrait de Marie Pape-Carpantier, figure locale qui montre que ces questions de l’école pour tous ont mis un demi-siècle pour déboucher sur des lois (de 1833 à 1881).  Ouverture possible en EMC : en quoi l’école contribue-t-elle à former le citoyen ? Outre le fait que l’école peut permettre d’accéder à un métier (et peut-être à une meilleure condition sociale), elle permet d’apprendre à développer le jugement critique, à vérifier les informations et à prendre conscience de la pluralité des regards. | Photocopie du récit : portrait de Marie Pape-Carpantier : portrait lu par l’enseignant(e) ou en écoute sur <https://www.francebleu.fr/emissions/francaises-francais-portraits/azur/francaises-francais-portraits-marie-pape-carpantier> |